

Le 12 août 2011

**À : Membres du Comité permanent des finances
James Rajotte, président; Jean-François Pagé, greffier**

Mesdames et messieurs,

L'industrie minière est heureuse d'avoir l'occasion de faire connaître son point de vue au Comité permanent des finances dans le cadre des consultations organisées en prévision du budget fédéral 2012. L'objet de la présente lettre est de décrire la contribution de l'industrie minière à l'économie canadienne, de faire état des défis auxquels l'industrie est actuellement confrontée et de présenter brièvement les cinq principales recommandations susceptibles d'aider les gouvernements et l'industrie à maintenir ces avantages économiques pour les générations futures.

Contribution économique de l'industrie

Le secteur des mines du Canada contribue très sensiblement à la prospérité canadienne : en 2010, sa part du PIB s'élevait à 35 milliards de dollars et, en fonction des définitions de Ressources naturelles Canada, il emploie 308 000 travailleurs dans ses activités d'extraction, de traitement et de fabrication. Même si l'industrie est importante dans les collectivités isolées, elle engendre également de la prospérité dans nos grandes agglomérations urbaines – Toronto, Vancouver, Montréal, Edmonton, Calgary et Saskatoon – qui ont toutes des activités qui en font des chefs de file mondiaux dans le domaine minier. Notre industrie recourt en outre à plus de 3 200 fournisseurs pour obtenir toute une gamme de produits, allant des services d'ingénierie au matériel de forage. Ces entreprises forment ainsi un secteur d'approvisionnement minier qui se classe deuxième en importance dans le monde.

En 2010, l'industrie a versé aux gouvernements canadiens 8,4 milliards de dollars en impôts et redevances. Les gouvernements de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et des Territoires du Nord-Ouest tirent une part assez importante de leurs recettes fiscales du secteur minier. Après la récession, le niveau des échanges commerciaux du secteur ont augmenté, les exportations s'étant accrues de 27 p. 100 en 2010. En fait, les minéraux représentent actuellement 21 p. 100 de l'ensemble des exportations de marchandises du Canada. Par suite de cette portée mondiale, les chemins de fer canadiens (CN et CP) ont tiré plus de la moitié de leurs recettes de transport de l'industrie minière. Le Canada possède également des capacités d'exploration de calibre mondial : on estime qu'un

millier de sociétés d'exploration canadiennes ont des activités dans une centaine de pays.

La situation économique actuelle

Après sept années de forte croissance, entre 2000 et 2007, une récession mondiale s'est établie fin 2008, réduisant le PIB canadien de 2,5 p. 100 jusqu'en 2009. Les prix de la plupart des minéraux ont chuté, entraînant une réduction des opérations dans les mines et les fonderies et une forte baisse des dépenses d'exploration. Toutefois, les prix des métaux ont commencé à se rétablir début 2009, et les économies mondiales ont recommencé à croître, avec la Chine en tête, à partir du dernier trimestre de 2009. La croissance s'est maintenue à un niveau assez fort pendant tout 2010 ainsi que dans les deux premiers trimestres de 2011. Les prix des minéraux ont sensiblement augmenté depuis. Dans ces conditions, l'utilisation de la capacité minière canadienne est passée de 50 p. 100 au milieu de 2009 à 70 p. 100 fin 2010. En même temps, l'utilisation de la capacité des fonderies est passée de 72 à 80 p. 100. De nouvelles mines ont commencé à produire, les mines existantes ont fait ou font l'objet de travaux d'expansion et de nouveaux projets sont en train de franchir les différents processus réglementaires d'approbation. Compte tenu des projections de croissance de la Chine, de l'Inde et d'autres pays et en supposant que le climat d'investissement demeurera positif et efficace au Canada, il est évident que le secteur minier canadien a d'excellentes perspectives dans les prochaines décennies. À l'heure actuelle, l'Association minière du Canada estime que les nouveaux investissements miniers pourraient dépasser les 130 milliards de dollars dans les cinq prochaines années, intensifiant l'activité économique dans toutes les régions du pays (voir annexe *Perspectives minières canadiennes*).

Une aide appréciée du gouvernement

Les gouvernements ont positivement contribué à la compétitivité du secteur minier canadien ces dernières années. Par exemple, l'investissement de 100 millions de dollars sur cinq ans annoncé en 2008 pour financer la cartographie géologique permettra de répondre aux questions qui se posent au sujet des réserves minérales du pays, particulièrement dans le Nord. Dans le domaine fiscal, la réduction de l'impôt fédéral sur le revenu des sociétés, qui fera passer le taux d'imposition à 15 p. 100 d'ici 2012, est un facteur positif, de même que les précisions techniques récemment données par l'Agence du revenu. Le crédit d'impôt pour l'exploration minière associé aux actions accréditatives encouragera la prospection et la découverte et donnera encore plus d'expertise au Canada dans ce domaine à l'échelle mondiale. Au chapitre de la réglementation, les changements apportés dans le cadre de la loi d'exécution du budget fédéral 2010 minimiseront les délais d'évaluation environnementale et élimineront des obstacles à une meilleure concertation entre les autorités fédérales et provinciales d'évaluation. Pour ce qui est de l'examen du service de transport ferroviaire, la réponse du gouvernement a été constructive, notamment en ce qui concerne les ententes de services, les pénalités en cas de non-exécution et les moyens de mesure courants. Ces propositions devraient être mises en œuvre.

Les difficultés que connaît l'industrie

En contrepartie de ces mesures positives, il reste encore de nombreux défis à relever pour l'industrie minière et les entreprises d'exploration :

- **Processus réglementaires** : Les processus réglementaires fédéraux comportent encore des éléments inefficaces, des incohérences et des chevauchements. De plus, les processus d'examen des projets peuvent prendre cinq ans ou plus. Le Bureau du vérificateur général a lui-même noté que ces retards et délais prolongés ne favorisent pas de bons résultats dans le domaine environnemental.
- **Infrastructure** : C'est dans l'industrie minière que se recrutent les plus gros clients du secteur canadien des transports. L'industrie a besoin d'un bon service, d'une logistique efficace et de prix compétitifs. Cela est parfois difficile à obtenir dans le domaine du transport ferroviaire, là où existe le duopole CN/CP. Des investissements sont également nécessaires dans des domaines tels que les routes nordiques et les ports de mer toutes saisons, les liaisons ferroviaires et intermodales et les installations maritimes comme les terminaux Ridley (où le récent octroi d'un pouvoir d'emprunt constitue un développement positif). Des investissements publics bien ciblés peuvent augmenter la rentabilité de nombreux projets miniers dont la réalisation est envisagée dans des régions isolées.
- **Ressources humaines** : L'industrie minière canadienne aura besoin chaque année d'une dizaine de milliers de nouveaux travailleurs pendant la prochaine décennie afin d'atteindre ses cibles de production. Au moment où beaucoup d'employés spécialisés de l'industrie atteignent l'âge de la retraite, les programmes postsecondaires ne produisent pas suffisamment de diplômés. De plus, il y a une forte concurrence mondiale quand il s'agit d'attirer les compétences minières particulièrement recherchées.
- **Innovation** : L'industrie minière investit quelque 650 millions de dollars par an dans la R-D, soit plus que des secteurs clés tels que l'automobile et les produits forestiers, mais il est quand même nécessaire d'en faire davantage. Les technologies les plus intéressantes portent sur les cartes de données à trois dimensions, les systèmes destinés à augmenter l'efficacité des opérations de dynamitage, de forage et de levage, etc. L'industrie croit que les mécanismes de recherche du gouvernement n'accordent pas un soutien correspondant aux besoins, aux priorités et aux contributions de l'industrie.

Recommandations

Pour affronter ces difficultés et d'autres, l'Association minière du Canada présente les recommandations qui suivent au Comité permanent des finances dans le cadre des consultations préalables au budget 2012.

1) Remédier aux obstacles et aux insuffisances réglementaires – Même si cette question ne semble pas directement concerner un comité des finances, elle est de

nature économique parce qu'elle influe directement sur la capacité de l'industrie de créer des emplois, de la richesse et de la croissance pour les Canadiens.

Il est important que les fonctionnaires des ministères responsables de l'environnement, des pêches et du Nord soient chargés, dans le cadre de leur mandat, de collaborer avec l'industrie et les intervenants afin d'éliminer les obstacles réglementaires, législatifs et opérationnels qui freinent inutilement le développement économique durable. En particulier, il faudrait préciser l'interprétation et l'application de la Loi sur les pêches, en vérifier la cohérence et mettre en place un système d'observation prévisible et adapté aux risques. On devrait, au besoin, envisager des modifications de la loi ou des règlements. La Loi canadienne sur l'évaluation environnementale devrait être modifiée de façon à reconnaître comme équivalents les processus provinciaux qui répondent aux exigences minimales fédérales ou qui les dépassent. Entre-temps, il faudrait recourir plus souvent à des délégations de pouvoirs en faveur des processus provinciaux. On devrait en outre améliorer les règlements d'application de la Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs et de la Loi sur les espèces en péril, afin d'assurer à l'industrie plus de certitude en matière de conformité, de réduire le recours aux procédures judiciaires et de mieux s'aligner sur les mesures et les exigences provinciales.

2) Faire des investissements stratégiques dans l'infrastructure et l'innovation –

Le prolongement de la ligne de transmission de la route 37, dans le nord-est de la Colombie-Britannique, et l'investissement fédéral de 130 millions de dollars constituent de bons exemples des incidences positives des investissements en infrastructure : ces travaux amélioreront avec le temps la situation économique de projets miniers d'une valeur estimative de 15 milliards de dollars. De même, le prolongement prévu de la route des Monts Otish, dans le nord du Québec, favorisera la réalisation future de projets de mise en valeur de gisements d'or, de diamants, de cuivre et d'uranium dans la région environnante. Dans le Grand Nord, il faudrait investir dans des projets prioritaires tels que les routes et les ports de mer toutes saisons. Les gouvernements devraient collaborer étroitement avec l'industrie pour investir dans les grands projets d'infrastructure des transports et de l'énergie qui contribuent à ouvrir des régions entières au développement économique et à la création de richesse.

Pour ce qui est du défi de l'innovation, le Conseil canadien de l'innovation minière discute actuellement avec des organismes gouvernementaux des moyens de renforcer le soutien des priorités de l'industrie en matière d'innovation, comme la gestion des résidus, les rendements énergétiques, les moyens efficaces d'exploration, etc. On peut se demander si les organismes de financement reconnaissent vraiment la nature stratégique de l'industrie minière canadienne. Des organismes fédéraux clés, comme le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, devraient envisager de renforcer très sensiblement leur appui à ces priorités. De plus, nous estimons, dans le cas du programme fédéral de RS&DE, qu'une plus grande interaction avec l'industrie permettrait aux responsables de l'Agence du revenu du Canada de mieux comprendre le secteur minier et ses priorités de recherche. Un comité de direction technique pourrait aussi augmenter la cohérence et réduire les délais des processus de réclamation et d'appel.

3) Continuer à s'occuper des pénuries de compétences – Les gouvernements devraient collaborer avec l'industrie, les écoles, les groupes autochtones et d'autres collectivités pour répondre aux besoins du secteur en matière d'acquisition de nouvelles compétences, de mobilité et d'immigration. À cet égard, l'appui du gouvernement fédéral aux travaux du Conseil des ressources humaines de l'industrie minière est très utile, de même que son soutien du Conseil sectoriel de la construction et du Conseil canadien des ressources humaines de l'industrie du pétrole, organismes qui sont tous appuyés par le Programme fédéral des conseils sectoriels. Nous croyons savoir que le financement de base de ce programme sera progressivement coupé dans les 18 prochains mois. L'Association minière du Canada espère, avec un optimisme prudent, que le Conseil des ressources humaines de l'industrie minière et ses partenaires, y compris l'AMC, trouveront un moyen de maintenir le conseil pour lui permettre de poursuivre le bon travail qu'il fait. Nous exhortons le gouvernement fédéral à veiller à ce que des groupes tels que le CRHIM aient accès à l'avenir à du financement pour continuer à analyser le marché du travail et à s'occuper du système d'agrément.

Le programme Partenariat pour les compétences et l'emploi des autochtones (PCEA) a eu un grand succès depuis qu'il a été établi en 2003, contribuant à la préparation de plus de 18 000 Autochtones canadiens à des emplois spécialisés. Le secteur minier canadien, qui constitue le plus grand employeur privé d'Autochtones, a été un partenaire et un partisan très actif du programme PCEA. Nous sommes inquiets du fait que le PCEA prend fin en 2012. Il ne s'agit pas seulement de la contribution fédérale à la formation et à l'acquisition de compétences parmi les Autochtones. Le PCEA constitue un modèle efficace pour renforcer la coopération entre les collectivités autochtones et le secteur minier et créer des relations de travail basées sur la confiance. Nous espérons que d'autres programmes pourront remplir le vide que laissera la disparition du PCEA.

Pour l'avenir, il est évident que le Canada connaîtra une période marquée d'importantes possibilités. La capacité de l'industrie à amener ces projets au stade de la production d'une manière durable dépendra de nombreuses variables, dont les trois que nous mentionnons dans les recommandations qui précèdent.

Nous vous remercions de l'attention que vous accorderez à ces recommandations. Nous serions heureux de comparaître devant le Comité pour discuter en détail de ces points.

Veillez agréer, mesdames et messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Pierre Gratton
Président et chef de la direction
L'Association minière du Canada

Annexe

Perspectives minières canadiennes 2011-2016

Société	Projet	Province	Immobilisations (millions \$)
Coal Valley Resources Inc.	Agrandissement de la mine de charbon de Robb Trend	Alb.	10
MAXIM Power Corp.	Mise en valeur de la mine de charbon n° 14	Alb.	50
Parsons Creek Aggregates	Carrière de calcaire Parsons Creek Aggregates	Alb.	30
Canadian Natural Resources Ltd. (CNRL)	Projet Horizon	Alb.	5 080
Finning (Canada) Ltd.	Installation de service	Alb.	110
Fort Hills Energy Corp. (Suncor Energy Inc. / Total SA / Teck)	Mine de sables bitumineux Fort Hills	Alb.	9 600
Imperial Oil Resources / ExxonMobil Canada	Mine de sables bitumineux Kearl Lake, phase 1	Alb.	10 900
PTI Group	Agrandissement du Wapasu Creek Lodge	Alb.	460
Shell Canada	Athabasca, projet de sables bitumineux de Debottleneck, phase 1	Alb.	2 000
SilverBirch Energy	Mine de sables bitumineux Equinox (bail 14)	Alb.	2 500
SilverBirch Energy	Mine de sables bitumineux Frontier, phase 1	Alb.	6 000
Suncor Energy Inc. / Total SA	Voyageur	Alb.	19 000
Syncrude Canada	Mildred Lake	Alb.	4 300
Syncrude Canada Ltd.	Aurora	Alb.	2 335
Total E&P Canada Ltd. / Suncor Energy Inc.	Mine de Joslyn North	Alb.	6 000
Pan Pacific Aggregates Ltd.	Mine de carbonate Sechelt	C.-B.	
Columbia Yukon Explorations	Mine de molybdène de Storie	C.-B.	390
Canadian Dehua International Mines Group Inc.	Mine de charbon souterraine de Murray River	C.-B.	
Cline mining corp	Mine de charbon Lodgepole	C.-B.	155
Canadian Dehua International Mines Group Inc.	Projet de charbonnage Gething	C.-B.	
Hard Creek Nickel	Projet de nickel Turnagain	C.-B.	819
KGHM Ajax Mining Inc.	Mine cuivre-or Ajax	C.-B.	535
First Coal Corp.	Mine de charbon Central South	C.-B.	225
Spanish Mountain Gold Ltd.	Spanish Mountain	C.-B.	496
Yellowhead Mining Inc.	Mine cuivre-or-argent Harper Creek	C.-B.	759
Seabridge Gold Inc.	Mine cuivre-or KSM (Kerr-Sulphurets-Mitchell)	C.-B.	4 700
BURNCO Rock Products Ltd.	Mine de granulats McNab	C.-B.	60

Société	Projet	Province	Immobilisations (millions \$)
Pacific Booker Minerals Inc.	Mine cuivre-or Morrison	C.-B.	517
Taseko Mines Ltd.	Mine cuivre-or Prosperity	C.-B.	1 100
Compliance Coal Corp.	Mine de charbon souterraine de Raven	C.-B.	241
Western Coal Corp.	Expansion de la mine de Willow Creek	C.-B.	270
Imperial Metals Corp.	Red Chris	C.-B.	443
Skyline Gold Corporation	Mine de métaux de Bronson Slope	C.-B.	258
TTM Resources Inc.	Mine de molybdène Chu	C.-B.	727
Avanti Mining Inc.	Mine de molybdène Kitsault	C.-B.	837
Teck Coal Ltd.	Expansion de la mine de charbon de Line Creek	C.-B.	140
Teck Coal Ltd.	Mine de charbon Quintette	C.-B.	500
Fortune Minerals	Mine de charbon Mount Klappan	C.-B.	768
Capstone Mining Corp.	Mine cuivre-zinc-argent-or Kutcho	C.-B.	185
Canadian Dehua	Mine de charbon Gething	C.-B.	1 000
Thompson Creek Metals	Mine cuivre-or Mt Milligan	C.-B.	915
Nova Gold/Teck	Galore Creek	C.-B.	5 155
Peace River Coal Inc.	Mine de charbon Roman	C.-B.	320
Copper Fox Metals	Schaft Creek	C.-B.	3 000
New Gold Inc.	Mine New Afton	C.-B.	630
Northgate Minerals Corporation	Gisement souterrain Kemess	C.-B.	437
Imperial Metals Corp.	Mine zinc-plomb de Ruddock Creek	C.-B.	7
Mustang Minerals Corp	Projet Makwa	Man.	
Victory Nickel	Mine de nickel Minago	Man.	596
HudBay Minerals	Lalor	Man.	144
Castle Resources Inc.	Mine d'or Elmtree	N.-B.	3
Northcliff Resources Ltd.	Mine tungstène-molybdène Sisson	N.-B.	500
Vale	Usine hydrométallurgique de Long Harbour	T.-N.-L.	2 800
IOC (pour le compte de Rio Tinto)	Expansion Carol Lake, phases 1 et 2 seulement	T.-N.-L.	677
Labrador Iron Mines Holdings	Projet d'extraction de minerai dans la région de Shefferville	T.-N.-L.	105
Rambler Metals and Mining	Réouverture mine Ming /usine Nugget Pond	T.-N.-L.	25
New Millennium/Tata Steel	Projet d'extraction de minerai dans la région de Shefferville	T.-N.-L.	300
Canada Fluorspar	Réouverture mine de fluorine de St. Lawrence	T.-N.-L.	160
Alderon Resources Corp.	Projet de minerai de fer Kami	T.-N.-L.	
Xstrata Coal	Projet de charbonnage Donkin	N.-É.	550
Newmont	Hope Bay	Nun.	2 000
Baffinland Iron Mines	Mary River	Nun.	4 000

Société	Projet	Province	Immobilisations (millions \$)
Mountain Province Diamonds Inc. and De Beers	Gacho Kue	T.N.-O.	650
Canadian Zinc Corporation	Prairie Creek	T.N.-O.	100
Avalon Rare Metals	Nechalacho	T.N.-O.	900
Fortune Minerals	Nico	T.N.-O.	350
Tyhee Resources	Projet Yellowknife Gold	T.N.-O.	350
DetourGold Corp.	Detour Lake	Ont.	992
Osisko	Mine d'or Hammond Reef	Ont.	881
Noront Resources Inc.	Mine polymétallique Eagle's Nest	Ont.	600
Vale	Sudbury	Ont.	3 400
Vale	Usine Clarabelle	Ont.	200
Vale	Mine Totten	Ont.	360
Northgate Minerals	Young-Davidson	Ont.	1 100
Kirkland Lake Gold	Expansion	Ont.	56
Goldcorp	Red Lake	Ont.	350
Goldcorp	Porcupine	Ont.	335
Goldcorp	Musselwhite	Ont.	390
Detour Gold	Projet Detour Lake	Ont.	1 000
Lake Shore	Mine d'or de Timmins West	Ont.	186
Xstrata Nickel	Projet Fraser Morgan	Ont.	119
Xstrata Nickel	Projet Nickel Rim South	Ont.	920
Quadra FNX	Expansion, région de Sudbury	Ont.	200
North American Palladium	Expansion, mine du lac des Îles	Ont.	270
Stillwater Mining Company	Projet mine de cuivre Marathon PGM	Ont.	
Adriana Resources Inc.	Mine de fer du lac Otelnuk	Qc	8 500
Canada Phosphate	Gisement d'apatite-ilménite de Lac à Paul	Qc	325
Canada Lithium Corp	Mine Québec Lithium	Qc	202
Mines Aurizon Ltée	Mine d'or de Joanna	Qc	187
Dumont mining project	Royal Nickel Corp.	Qc	2 300
Agnico- Eagle	Lapa	Qc	6
Xstrata Zinc	Bracemac-McLeod	Qc	158
Les Diamants Stornoway Inc.	Mine de diamants Renard	Qc	511
Mine Arnaud Inc.	Mine d'apatite Arnaud	Qc	800
Xstrata Nickel	Expansion de la mine Raglan	Qc	530
Western Troy Capital Resources Inc.	Mine molybdène-cuivre du lac MacLeod	Qc	210
Strateco Resources Inc.	Projet Matoush	Qc	342
Métaux BlackRock Inc.	Mine vanadium-fer-titane BlackRock	Qc	

Société	Projet	Province	Immobilisations (millions \$)
Cameco	Mine d'uranium Millenium	Sask.	
AREVA Resources Canada Inc.	Exploitation et broyage d'uranium Midwest	Sask.	435
Shore Gold Inc.	Mine de diamants de Star-Orion South	Sask.	2 500
Total :		136,5	milliards \$

Le tableau qui précède est basé sur des renseignements tirés du site Web du Bureau de gestion des grands projets ou obtenus de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale et d'autres sources. Y figurent des projets qui pourraient ne pas nécessiter l'examen du gouvernement fédéral. Il n'a pas été possible d'obtenir le montant des immobilisations dans tous les cas. La liste constitue donc un travail en cours.